



## Ma voiture est gagé par un huissier

Par **yocity**, le 11/12/2008 à 20:36

je paie une somme fixe afin de rembourser mes dettes chez un huissier depuis 2 ans pourtant depuis peu il gage ma voiture parce qu'il juge que cela ne va pas assez vite , a t'il le droit?

Par **citoyenalpha**, le 12/12/2008 à 00:28

Bonjour

le gage est une sûreté mobilière. Par ce moyen l'huissier s'assure de votre remboursement de la créance.

Vous êtes toujours le propriétaire du véhicule. Vous pouvez en disposer librement. Toutefois il vous sera impossible de vendre le véhicule.

Pour lever le gage sur votre véhicule vous devez

soit rembourser intégralement votre créance

soit demander au juge de l'exécution la mainlevée de cette mesure

Restant à votre disposition

Par **yocity**, le 12/12/2008 à 12:48

je vous remercie pour votre réponse ,  
comment demander la main levée à un juge? quel juge? cette demande a-t-elle un coût?

Par **citoyenalpha**, le **12/12/2008** à **13:18**

Bonjour

pour que l juge de l'exécution accepte votre requête il vous faudra lui fournir des arguments justifiant votre demande.

Pourquoi voulez vous obtenir le non-gage de votre véhicule? Quelles sont les modalités de remboursement? Quelle est la durée prévue pour le recouvrement de la créance? Cette durée est elle excessive? Avez vous toujours respecté l'échéancier prévu au plan de remboursement?

Restant à votre disposition.

Par **yocity**, le **12/12/2008** à **19:06**

j'ai toujours respecté mes engagement de plus j augmente depuis peu les échéances

Par **citoyenalpha**, le **12/12/2008** à **19:46**

sauf si vous souhaitez vendre votre véhicule je ne pense pas que le juge accepte votre demande.

Pourquoi sinon désirez vous retirer le gage de votre véhicule?

Restant à votre disposition.

Par **juridiqueinfos**, le **27/02/2014** à **19:50**

Bonjour

j'ai des dettes et l'huissier m'a gagé ma voiture mais je voudrais savoir la gage de voiture reste combien de temps et d'après l'article R223-4 des codes de procédures d'excutions il stipule quelle reste gage pendant deux ans et après cela comment ça se passe  
expliquez moi svp ça veut dire quoi ce texte de loi